



**BUREAU DE L'ENVOYE SPECIAL DU SECRETAIRE GENERAL
POUR LA REGION DES GRANDS LACS**

Neutralisation des groupes armés

<p>Résumé des faits et analyse</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La sécurité dans l'est de la RDC continue d'être compromise par le maintien de groupes armés. Si les efforts conjoints du Gouvernement de la RDC, de l'ONU (MONUSCO et Bureau de l'Envoyé spécial) et de la région (CIRGL/SADC) se sont révélés efficaces face au mouvement des rebelles du M23 en 2013, conformément aux résolutions 2098 (2013) et 2211 (2014) du Conseil de sécurité, la neutralisation d'autres groupes armés dans l'est du Congo, en particulier les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR), n'a pas aussi bien fonctionné. Plusieurs obstacles ont empêché le bon déroulement des opérations, notamment la suspension des opérations conjointement menées par la RDC et la MONUSCO, la demande des FDLR de mener un dialogue politique avec le Gouvernement rwandais comme condition à leur reddition volontaire et le manque de volonté politique collective dû à la méfiance engendrée par les FDLR dans la région. Les mesures unilatérales prises par le Gouvernement de la RDC à l'encontre des FDLR n'ont pas encore donné les résultats escomptés et les moyens indépendants de vérifier les affirmations concernant la neutralisation des FDLR ne sont pas en place (selon les chiffres indiqués par le Gouvernement de la RDC, 768 combattants auraient déjà été neutralisés). Il n'est pas encore possible de savoir si les opérations conjointement menées par les Forces armées de la RDC et la MONUSCO vont commencer et, dans l'affirmative, quand elles auront lieu, car elles dépendent du dialogue stratégique en cours sur la présence de la MONUSCO en RDC. ▪ Cependant, les opérations menées par le Gouvernement de la RDC contre les Forces démocratiques alliées (ADF), qui ont commencé en 2014, et l'arrestation de leur chef, Jamil Mukulu, en avril dernier ont considérablement affaibli le groupe. Ces progrès ont été possibles grâce à la coopération entre le Gouvernement de la RDC, la MONUSCO et le Gouvernement ougandais. Malgré ces efforts, les ADF continuent de perpétrer des attaques contre des civils dans la région de Beni, avec l'aide de réseaux locaux. Il faut donc clairement intensifier les interventions pour que le groupe soit entièrement neutralisé. L'Ouganda souhaite participer à ces opérations en envoyant des forces sur le terrain, mais le Gouvernement de la RDC y reste opposé. ▪ Entre-temps, la mise en œuvre des déclarations de Nairobi, qui ont été adoptées à l'issue des pourparlers de paix entre le Gouvernement de la RDC et le M23 en décembre 2013, reste lente. Peu des engagements pris par les deux parties ont été suivis pour l'instant. À ce stade, la disposition relative à l'amnistie et le processus de rapatriement des quelque 1 400 combattants de l'ex-M23 qui ont fui en Ouganda et au Rwanda en 2013 font partie des points les plus épineux. À ce jour, seuls 182 combattants de l'ex-M23 ont été rapatriés d'Ouganda en RDC et 13 du Rwanda en RDC. Selon des sources ougandaises, au 4 août, 817 combattants de l'ex-M23 se trouvaient au camp militaire de Bihanga. Environ 327 résidents du camp ont déserté, sans que l'on sache exactement où ils se trouvent, 14 ont été admis à l'hôpital, 25 sont en congé de maladie et ne sont pas encore rentrés et 4 sont décédés. La présence de centaines de combattants de l'ex-M23 au Rwanda et en Ouganda reste très préoccupante pour le Gouvernement de la RDC ainsi que pour les autorités des deux pays hôtes. Pourtant, malgré plusieurs tentatives de la part du Gouvernement
---	---



	<p>de la RDC d'accélérer le rapatriement des combattants de l'ex-M23, conformément aux déclarations de Nairobi et aux décisions de la CIRGL sur le sujet, aucun progrès n'a été enregistré en raison du manque d'attention égale portée à la mise en œuvre des Déclarations de Nairobi.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les dirigeants de l'ex-M23 ont toujours refusé d'envoyer des représentants aux réunions de coordination organisées à Kinshasa par le Mécanisme national de suivi de la RDC et le secrétariat de la CIRGL, invoquant des problèmes de sécurité, argument qu'ils ont également utilisé pour justifier le peu d'empressement dont ils font preuve pour encourager le rapatriement des simples soldats. Les récents voyages sur le terrain en Ouganda et au Rwanda organisés par le Mécanisme de la CIRGL, avec la participation du Gouvernement de la RDC, de la CIRGL, de la MONUSCO et du Bureau de l'Envoyé spécial, n'ont pas donné lieu à des rapatriements, les combattants de l'ex-M23 ayant expliqué qu'ils n'avaient pas obtenu le feu vert de leurs chefs pour partir et ayant mentionné les questions qui restaient à régler dans la mise en œuvre des Déclarations de Nairobi. Un groupe d'étude composé d'experts d'Ouganda, de RDC, de la CIRGL, de l'ONU, de l'UA et de la SADC a été mis en place le 5 août afin de faciliter le rapatriement des combattants de l'ex-M23. ▪ L'impasse actuelle dans laquelle se trouvent les négociations traduit le manque de confiance chronique qui existe entre le Gouvernement de la RDC et l'ex-M23 en raison de l'état d'avancement de la mise en œuvre des Déclarations de Nairobi. La question du rapatriement pourrait progresser si d'autres éléments des Déclarations étaient mis en œuvre simultanément. Le Gouvernement ougandais se dit de plus en plus préoccupé par la présence continue d'ex-combattants sur son territoire et estime qu'une stratégie à deux volets axée sur les FDLR et l'ex-M23 reste la meilleure chance de succès sur les deux fronts. 	
<p>Étapes suivantes/ Messages</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>FDLR</u> <ol style="list-style-type: none"> i) Encourager le Gouvernement de la RDC à poursuivre sa collaboration avec la MONUSCO afin de pouvoir reprendre les opérations militaires conjointes contre les FDLR; ii) Encourager les Gouvernements de la RDC et du Rwanda à reprendre leurs activités de coopération afin de renforcer les voies et les mécanismes en place pour lutter contre les FDLR (échange de renseignements, sensibilisation au DDRR, accords sur les points de référence et objectifs ultimes des efforts de neutralisation, etc.). ▪ <u>Déclarations de Nairobi</u> <ol style="list-style-type: none"> i) Associer les Gouvernements concernés de la région (Ouganda, RDC, Rwanda), le secrétariat de la CIRGL et les dirigeants de l'ex-M23 dans des discussions sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des Déclarations de Nairobi afin de faire progresser le processus de rapatriement; ii) Encourager le Gouvernement rwandais à associer la CIRGL et le Gouvernement de la RDC dans des discussions relatives au rapatriement des combattants de l'ex-M23 depuis le Rwanda. Dans cet objectif, la CIRGL avait demandé la tenue d'une réunion du mécanisme de mise en œuvre dirigé par la CIRGL les 29 et 30 août à Kigali. 	
	<p>Auteurs</p>	<p>Diffusion</p>



	<p>Luc Ngowet, Nene Bah, Marc-André Lagrange et Madeleine Schwarz</p>	
<p>DATE : 26 août 2015</p>		